



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Création et restauration de mares et zones humides sur le bassin versant de l'Armançon

Document de Cadrage Administratif D.C.A.

Ce document synthétise :

- Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Règlement de la consultation
- Acte d'Engagement

Ce marché est passé en application des dispositions de l'Article L2123-1 du Code de la Commande Publique et de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018.

Maitre d'Ouvrage : EPAGE de l'Armançon
Maître d'œuvre : Matthias ALLOUX

SOMMAIRE

1- ORGANISME	3
2- OBJET DE LA CONSULTATION	3
3 - CONDITION DE LA CONSULTATION	3
4 - VALIDITE DES OFFRES ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES	6
5 - PIECES RELATIVES A L'OFFRE ET A REMETTRE	6
6 - EXAMEN DES OFFRES	7
7 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES	8
8 - FORME DES PRIX	8
9 - PRIX ET REGLEMENT DES COMPTES, RECEPTION, CESSIION ET NANTISSEMENT, DELAIS ET PENALITES POUR RETARD, REGLEMENTS DES DIFFERENTS ET DES LITIGES, AUTRES.	8
10 – GARANTIE D'EXECUTION.....	9
11- FORMULAIRE D'ENGAGEMENT	10

1- ORGANISME

EPAGE DE L'ARMANÇON

Adresse et siège social :

**58 ter rue Vaucorbe
89700 TONNERRE**

- n° SIRET : 200 060 861 00016

- code APE : 8413Z

Représenté par Monsieur le Président, acheteur public.

Personne référente du marché/MOE : M. ALLOUX Matthias :



06.40.08.57.54



03.86.55.40.00



matthias.alloux@bassin-armancon.fr

2- OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne l'exécution des prestations suivantes :

**Création et restauration de mares et zones humides sur le bassin versant
de l'Armançon**

N° marché (*idem* n° service) : 26308

Code CPV :

● Lot 1 : 45112500-0

● Lot 2 : 45112500-0

La description des travaux est présentée dans un document de cadrage technique ci-joint.

3 - CONDITION DE LA CONSULTATION

➤ **Type de marché**

☒ **Marché global**

☐ Marchés fractionnés

☐ Bon de commande

☐ Tranches

➤ **Décomposition en lots**

☒ **OUI**, identification des lots :

Lot 1 : *Terrassement et aménagements Yonne*

Lot 2 : *Terrassement et aménagements Côte d'Or*

☐ **NON**, la nature de ce marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

➤ **Présence de tranche(s) conditionnelle(s) ou optionnelle(s)**

☐ **OUI**, identification de(s) tranche(s) :

Tranche conditionnelle 1 :

Tranche conditionnelle 2 :

☒ **NON.**

➤ **Présence d'une clause sociale**

☐ **OUI**, identification de la clause :

☒ **NON.**

➤ **Présence d'une clause environnementale**

☐ **OUI**, identification de la (des) clause(s) :

☒ **NON.**

➤ **Durée du marché**

Ce marché est conclu pour 24 mois à compter de :

☐ De la **notification du marché (valant OS de démarrage)**

☒ de l'**OS de démarrage** (nota penser à faire une notification)

~~➤ **Délais d'exécution (Cas marché à Bon de commande)**~~

~~Le délai d'exécution est fixé à à compter de la réception du Bon de Commande.~~

➤ **Reconduction**

Le marché est reconductible :



NON



OUI

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

➤ **PIECES CONTRACTUELLES**

- ***Document de Cadrage Administratif***
- ***Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire***
- ***Document de Cadrage Technique***
- ***Carnet de plans***

4 - VALIDITE DES OFFRES ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

4.1 VISITE DU SITE



Une visite est optionnelle

L'entrepreneur prendra RDV auprès de Monsieur STEVENOT Raphaël : 07.57.49.77.82 si besoins

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

4.2 DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au **mardi 8 septembre à 12h00.**

5 - PIECES RELATIVES A L'OFFRE ET A REMETTRE

- Le présent **Document de Cadrage Administratif**
- Un **Document de Cadrage Technique**, comprenant un tableau : DPGF ou un (BPU et DQE en cas de marché à bon de commande) **à dater et à signer.**
- Le **Document Unique de Marché Européen : DUME** option
- Un **Mémoire Justificatif, à dater et à signer**, comprenant :
 - ☒ La présentation des moyens humains
 - Déclaration d'effectifs-déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
 - La qualification des agents de l'Entreprise notamment en termes de terrassement en cours d'eau,
 - La qualification de l'Entreprise (Noti 2) pour des travaux similaires.
 - ☒ La présentation des moyens matériels
 - La liste du matériel propre de l'Entreprise,
 - Une présentation de matériel pressenti pour la réalisation des travaux.
 - ☒ Les modalités d'exécution
 - La définition par prestation, pour la réalisation des travaux, de la méthodologie d'exécution, des moyens de contrôle de l'exécution,
 - Les dispositions prises par l'Entreprise en termes de protection de l'environnement
 - L'organisation du chantier,
 - Un planning prévisionnel d'exécution,
 - Les matériaux utilisés et leurs provenances,
 - Une note sommaire indiquant les principales mesures prévues pour assurer la bonne tenue et la propreté du chantier,
 - Les dispositions précises prises par l'Entreprise en termes de sécurité de ses agents, du public,... pendant la réalisation des travaux.

6 - EXAMEN DES OFFRES

➤ Critères de jugement des offres

Les offres seront appréciées en fonction des critères et sous-critères suivants, hiérarchisés et pondérés selon le tableau ci-dessous :

Critère	Sous-critères	Pondération
Prix des prestations /40	Montant du DPGF	40 points
Qualité technique de l'offre /60 (Mémoire justificatif)	Les moyens humains et matériels et la qualification de l'entreprise	20 points
	Les modalités d'exécution et l'organisation	40 points
TOTAL		100 points

➤ Procédure négociée

☒ **OUI**, elle aura lieu le **à une date non définie** à TONNERRE et/ou VENAREY LES LAUMES avec les candidats dont les offres auront été jugée les plus intéressantes. S'ils le souhaitent, les candidats devront déposer leurs offres modifiées, **5 jours après la procédure de négociation**.

Règlement de la négociation :

La négociation est engagée librement et dans le principe d'égalité et portera sur tous les éléments de l'offre.

Tout échange ayant permis de préciser le besoin du Maître d'Ouvrage sera diffusé à l'ensemble des candidats retenus pour négocier.

☐ **NON**

7 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Le pouvoir adjudicateur accepte :

☒ les plis déposés par voie électronique sur la plateforme : <https://marches.e-bourgogne.fr>

☐ par mail avec accusé de réception à l'adresse suivante :

.....

Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le format électronique dans lequel les documents peuvent être transmis sont : **.pdf**.

8 - FORME DES PRIX

Les prix des prestations du marché sont :

☐ Unitaires (*Détail Quantitatif Estimatif et un Bordereau des Prix unitaire*)

☒ Forfaitaires (*Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire*)

☐ Mixtes (*Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire + Détail Quantitatif Estimatif et un Bordereau des Prix unitaire*)

 **LES PRIX SONT FERMES ET DEFINITIFS**

9 - PRIX ET REGLEMENT DES COMPTES, RECEPTION, CESSIION ET NANTISSEMENT, DELAIS ET PENALITES POUR RETARD, REGLEMENTS DES DIFFERENTS ET DES LITIGES, AUTRES.

Conformément au Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) suivant :

☐ Fournitures Courantes et de Services

☐ Techniques de l'Information et de La Communication

☐ Prestations Intellectuelles

☒ Marchés publics de Travaux

10 – GARANTIE D'EXECUTION

L'ensemble des garanties d'exécution est précisé dans le DCT.

A : , le

Cachet et Signature

11- FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Ce formulaire d'engagement correspond :

☒ à l'ensemble du marché (*en cas de non allotissement*) ;

☐ au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché

☐ correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable

☐ à l'offre de base.

☐ à la variante suivante :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Nom commercial :

Dénomination sociale du candidat :

Adresses de son établissement et de son siège social :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone et de télécopie :

Numéro de télécopie

Numéro SIRET :

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial :

Dénomination sociale du candidat :

Adresses de son établissement et de son siège social :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone et de télécopie :

Numéro de télécopie

Numéro SIRET :

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ; remplir l'encadré ci-avant pour tous les candidats du groupement

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché le signataire s'engage à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées, aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA : ☒ 20 % ☐ 10 % ☐ 5.5 %

☐ Montant hors taxes :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

☐ Montant TTC :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :
(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :

☐ conjoint OU ☐ solidaire

Désignation des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement	
	Nature des prestations	Montant HT des prestations

Compte (s) à créditer :
(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

Avance

L'acheteur accorde une avance au titulaire d'un marché lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois.

Je suis concerné par l'avance : ☐ NON ☐ OUI

Le montant de l'avance sera de 10 % du montant HT du marché.
Le remboursement s'impute sur les sommes dues au titulaire quand le montant des prestations exécutées atteint 65 % du montant toutes taxes comprises du marché.
Le remboursement complet de l'avance doit, en tout état de cause, être terminé lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint 80 % du montant TTC des prestations qui lui sont confiées au titre du marché public.

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ NON ☐ OUI

Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.



Merci de remplir la suite du document sans le signer il sera signé au moment de la notification du marché

☐ Signature du marché par le **titulaire individuel** :

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

☐ Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de **groupement** (joindre les pouvoirs) :

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;

☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

Identification et signature de l'acheteur

➤ Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

M.COQUILLE Eric
Président de l'EPAGE Armançon

➤ Personne habilitée à donner les renseignements :

Raphaël STEVENOT
07 57 49 77 82

➤ Désignation, adresse du **comptable assignataire** :

Centre Des Finances Publiques
12 Rue Bocquillot,
89200 Avallon

Pour l'EPAGE :

M. COQUILLE Eric
Président de l'EPAGE Armançon

A : , le

Signature